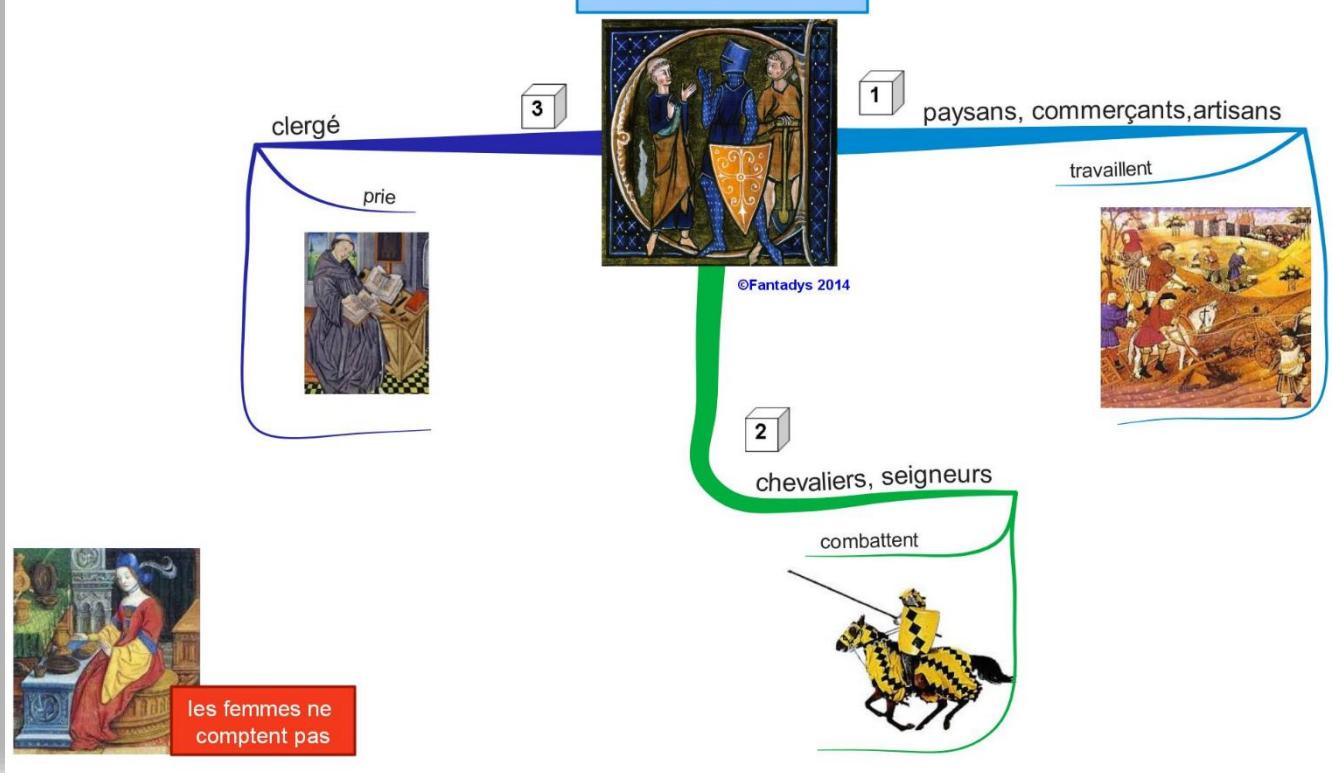


La société – Paysans et citadins

⇒ La société médiévale est divisée en 3 ordres :

- le clergé (prêtres, moines, évêques, cardinaux, pape)
 - la noblesse (seigneurs, chevaliers)
 - le peuple (paysans, artisans, bourgeois)
 -
- ⇒ Chaque ordre a des droits et des devoirs vis-à-vis des 2 autres.
- Le clergé protège le peuple et la noblesse par ses prières.
 - La noblesse assure, par les armes, la sécurité du clergé et du peuple.
 - Le peuple, par son travail et les impôts versés, procure la nourriture et diverses choses au clergé et aux nobles.

La société au Moyen-Age : les 3 ordres



Les paysans vivent dans des conditions misérables. Ils fabriquent eux-mêmes leurs vêtements en toile grossière, se nourrissent de bouillie et de pain noir et habitent de pauvres chaumières. Si la récolte est mauvaise ils meurent de faim.



Il existe deux sortes de paysans :

1) **Les serfs** : ils appartiennent au seigneur, ainsi que la terre qu'ils travaillent et occupent. Ils peuvent donc être vendus avec le domaine et n'ont aucune liberté.

La plus grosse partie de leur récolte va au seigneur.



Un serf.

2) **Les vilains** : ils peuvent changer de domaine mais ils doivent payer des impôts au seigneur.



Les vilains

Les impôts

Les paysans doivent payer de nombreux impôts.

- **La taille**, payée au seigneur en échange de sa protection.
- **Les aides**, un impôt sur les transports de marchandises.
- **Le cens et le champart**, payés pour louer les terres.
- **La dîme**, payée au clergé.
- **La gabelle**, un impôt sur le sel pour le roi.
- **Les banalités**, payées pour utiliser un moulin ou un four à pain.

La taille •

• Seigneur

La dîme •

• Roi

Les banalités •

• Église

La gabelle •

